VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

CANNABIS, COMMENT L'AIDER

Par Profil supprimé Postée le 16/03/2014 13:36

Mon petit voisin 20 ans - brésilien adopté - est accro au cannabis depuis 6 ans, il est suivi et prends des médicaments mais son environnement de fumeurs et dealers ne doit pas l'aider pas à décrocher.il me dit qu'il n'a qu'eux comme copains et que les autres le fuient.
Pour l'instant et depuis plus d'un an il ne fait rien - ni travail ni études - mais doit prendre une formation en vente le 1er mai. J'ai du le dépanner car il était coursé par un "copain" à qui il devait de l'argent et l'ai fait travailler chez moi (10€/h) pour rembourser .
Il y a très peu de temps il a perdu son père, donc a encore plus de mal à avoir de l'argent.
Il est venu proposer ses services et je lui ai trouvé des petit travaux de décapage et peinture extérieur à faire, et lui ai proposé de s'occuper de mon jardin car je pars habiter à l'étranger le 24 et je rentre temporairement en aout. Mais voilà 50€ pour ses travaux et une avance de 50€ pour le jardinage du mois de mars n'a pas suffit... il m'a demandé une avance pour le jardinage d'avril, j'ai refusé mais lui ai trouvé du travail pour cette somme. En échange je lui ai demandé de retourner en sport (il faisait du basket)
lui ai dit qu'il ferait petit à petit des rencontres et que cela l'aidera à moins fumer. Il le sait on lui a déjà dit !
Je lui ai demandé de ne plus fumer quand il est seul... en lui faisant remarquer que je n'ai aucun contrôle sur cela...
il m'a promis de retourner en basket lundi soir et mercredi soir je lui ai dit que je viendrai aux nouvelles.
Je lui ai dit qu'il avait eu énormément d'argent de ma part ce mois ci et comment il fera sinon?
je vois bien qu'il a énormément changé depuis le décès de son père mais il manque qq chose encore... l'éloignement , je ne sais pas?
Ma question est, est ce que je fais bien?
dois je lui donner l'opportunité de travailler et de lui permettre d'avoir autant d'argent à dépenser certes aussi en pot et ciné avec des copains - m'a-t-il dit - mais aussi en drogue! que puis je faire d'autre? continuer le lien depuis la Réunion?
Merci de m'éclairer, il me fait tant de peine de gâcher ainsi sa vie

---

Mise en ligne le 17/03/2014

Bonjour,

Vous décrivez une situation où vous vous demandez si la manière dont vous prenez soin de votre voisin est adaptée, ne sachant pas par exemple s'il est aidant de lui permettre de gagner de l'argent compte tenu du fait qu'il est dépendant au cannabis.

Comme vous l'indiquez, "vous n'avez aucune prise" sur le fait qu'il arrête de consommer, que ce soit quand il est seul ou dans un autre contexte. Il est toutefois très probable que votre bienveillance ainsi que le fait de lui offrir un peu de travail contribue à un mieux-être, ou il est dans tous les cas difficile de penser que cela puisse lui être nuisible.

Il est peut être difficile de faire plus que ce vous faites déjà, et qui représente certainement beaucoup pour lui. N'hésitez pas à le questionner sur la manière dont il vit votre départ, et sur ce qu'il souhaiterait de la continuité de votre relation d'aide, malgré les kilomètres qui vont vous séparer.

Au delà de la question du cannabis, il rencontre certaines difficultés qui ne seraient aucunement réglées s'il arrêtait de fumer, comme par exemple le mal-être lié à la perte de son père. Peut-être pouvez vous l'informer qu'il existe des lieux où des professionnels peuvent prendre soin de lui, s'il le souhaite, gratuitement et confidentiellement. Il peut par exemple avoir un soutien psychologique, ou encore une aide sur le plan social par exemple. Nous vous indiquons ci-dessous les coordonnées d'une structure qui accueille spécifiquement les jeunes.

Si d'autres questions restent pour vous sans réponse, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone pour en parler de vive voix et de manière plus approfondie. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.